

Priorités politiques 2022



- 4 A propos d'HotellerieSuisse et de Parahotellerie Schweiz
- 5 Avant-propos
- 6 Promouvoir la reprise du tourisme grâce à l'innovation
- 8 «Lex Booking»: une mise en œuvre rapide et efficace dès maintenant
- 10 Accélérer la redéfinition des relations avec l'UE
- 12 Exploiter le grand potentiel des rénovations énergétiques
- 14 Autres thèmes importants présentant un intérêt pour la branche
- 17 Faits et chiffres

Contenu

A propos d'HotellerieSuisse et de Parahotellerie Schweiz

HotellerieSuisse est le centre de compétence pour la branche suisse de l'hébergement et défend, en sa qualité d'association des entrepreneurs, les intérêts des établissements d'hébergement innovants et attachés aux principes du développement durable. Les établissements classés par HotellerieSuisse représentent environ deux tiers des lits d'hôtels en Suisse et génèrent plus de trois quarts des nuitées. Depuis 1882, HotellerieSuisse incarne, aux côtés de ses plus de 3 000 membres, dont plus de 2000 établissements hôteliers, une économie de l'hébergement visionnaire et soucieuse de la qualité.

La communauté d'intérêts Parahotellerie Schweiz est une organisation partenaire d'HotellerieSuisse et se compose des cinq entreprises de la parahôtellerie, à savoir Auberges de jeunesse suisses, Reka, Interhome, TCS Camping et Bed & Breakfast. Ces dernières génèrent chaque année cinq millions de nuitées en Suisse en dehors de l'hôtellerie classique.

Avant-propos

Une autre année marquée par la crise vient de s'écouler. C'est avec impatience et espoir que nous nous tournons vers 2022. Nous sommes convaincus que, l'année prochaine, la situation s'améliorera pour le tourisme. Dans le même temps, les répercussions de la pandémie continueront à nous préoccuper.

L'innovation doit être encouragée en dépit de l'affaiblissement des bases financières. C'est le seul moyen d'aller de l'avant. Dans le domaine numérique en particulier, nous devons nous développer et nous adapter au nouvel environnement de marché. La redéfinition des relations avec l'UE est également essentielle pour notre branche. Nous attendons des responsables politiques qu'ils accélèrent le rythme et proposent des solutions.

La gestion durable des ressources non renouvelables nous préoccupe aussi. Notre engagement en faveur d'une protection active du climat et de l'environnement se traduit par des actes. Les rénovations énergétiques et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont des leviers importants.

Cependant, tous nos efforts seront vains tant que nous manquerons de main-d'œuvre qualifiée, notre personnel constituant la base du succès de la branche. La mise en place de conditions de travail attrayantes et de bonnes possibilités de formation initiale et continue est donc l'une de nos principales préoccupations en 2022 et touche tous les thèmes.

Claude Meier Directeur

C. Meier

Nicole Brändle Schlegel Responsable Monde du travail, Formation et Politique

N. Rael

Promouvoir la reprise du tourisme grâce à l'innovation

Le Conseil fédéral entend aider le secteur du tourisme à s'adapter au nouvel environnement de marché au moyen d'un programme de relance. A cet effet, le Parlement a approuvé fin 2021 les fonds destinés à reconquérir les marchés. En 2022, l'accent sera mis sur la promotion de l'innovation. L'augmentation prévue des parts de la Confédération pour les projets Innotour, qui passeront de 50 % à 70 %, est une bonne incitation qui permet de maintenir la dynamique malgré la situation financière difficile des établissements. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz saluent les plans du Conseil fédéral et demandent une modification rapide de la loi.

Motivation et arguments

En 2020 et 2021, la pandémie de coronavirus a profondément modifié l'environnement de marché et affaibli massivement la santé financière des établissements touristiques. La crise a considérablement accéléré et accentué les tendances existantes telles que la numérisation et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ces changements nécessitent de nouveaux modèles d'affaires et compétences ainsi que des innovations en matière de produits et d'offres touristiques. Le Conseil fédéral a donc adopté à l'automne 2021 un programme de relance pour le tourisme suisse. L'objectif est d'en stimuler la reprise. Le programme vise en particulier à relancer la demande et à préserver la capacité d'innovation. L'augmentation des parts fédérales pour les projets de promotion de l'innovation dans le tourisme permet aux entreprises qui étaient saines avant la crise de développer leurs innovations malgré des pertes financières. Cette mesure renforcera la compétitivité de la branche à moyen et long terme et aura un impact positif sur le changement structurel, qui exige des acteurs des adaptations parfois considérables sur le marché.



Janine Bunte CEO des Auberges de jeunesse suisses et présidente de l'association discover. swiss, qui promeut la numérisation du tourisme

«L'année 2022 sera placée sous le signe de la reprise pour le tourisme. Il sera impératif de développer des modèles commerciaux et des innovations pour pouvoir maintenir et améliorer la qualité au sein de notre branche. L'adaptation de la loi Innotour crée à cet effet une base de financement dont le secteur a urgemment besoin.»

Janine Bunte

Programme

Le Conseil fédéral ouvrira une procédure de consultation début 2022, car une modification de la loi Innotour est nécessaire. Celle-ci sera ensuite examinée par le Parlement. Il est important que cette modification en faveur du programme de relance pour le tourisme soit adoptée le plus rapidement possible.

7

«Lex Booking»: une mise en œuvre rapide et efficace dès maintenant

16.3902 Modification de la loi fédérale contre la concurrence déloyale (LCD): utilisation de clauses limitant la liberté tarifaire des établissements d'hébergement. Mise en œuvre de la motion Bischof

La «Lex Booking» exige l'interdiction de toute clause de parité entre les établissements d'hébergement et les plates-formes de réservation en ligne (OTA). Après presque cinq ans de tactique dilatoire menée par le Conseil fédéral et le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), nous demandons à présent que l'objet soit traité rapidement par les Chambres.

Motivation et arguments

Les clauses de parité règlent la mesure dans laquelle l'offre des hôtels sur leurs propres canaux de distribution peut différer de celle des OTA. La parité interdit ce faisant de faire une meilleure offre sur ses propres canaux que sur les OTA. La liberté de concurrence des hôtels est ainsi restreinte, car quelques OTA dominent le marché (en tout, 94% des parts de marché en Suisse) et peuvent donc dicter les conditions contractuelles.

A l'échelle internationale, les principales destinations concurrentes ont agi et interdit les clauses de parité. La branche de l'hébergement suisse se retrouve donc aux prises avec un désavantage concurrentiel supplémentaire face aux pays voisins. Après environ cinq ans d'attente, il faut que le Parlement se prononce rapidement. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz demandent l'interdiction de toutes les clauses de parité qui restreignent la liberté entrepreneuriale des hôtels et des établissements d'hébergement. Outre les tarifs imposés, cela concerne aussi les clauses de parité relatives à la disponibilité et aux conditions. De plus, il s'agit aussi de bannir toute sanction indirecte des OTA visant à contourner l'interdiction des clauses de parité (p. ex. en pénalisant les hôtels et les établissements d'hébergement par le biais d'une baisse dans le classement sur la plate-forme de réservation ou en pratiquant une sous-enchère des prix fixés par l'établissement). Les adaptations de la loi doivent tenir compte de cette préoccupation. Nous accompagnerons activement la suite du processus politique.

Andreas Züllig président d'Hotellerie-Suisse et directeur de l'hôtel Schweizerhof à Lenzerheide

«Les hôtelières et hôteliers doivent pouvoir fixer euxmêmes librement tous les paramètres de l'offre. C'est la seule manière de garantir la libre concurrence à l'ère du numérique.»

Andreas Züllig

Programme

La motion a été adoptée en septembre 2017 à une large majorité. Après des années de retard dans la mise en œuvre de l'objet du côté de la Confédération et des autorités, le Parlement délibérera en 2022 sur les modifications de la loi contre la concurrence déloyale. L'objectif doit être d'interdire les clauses de parité à partir de janvier 2023 au plus tard.

B Lex Booking Lex Booking

Accélérer la redéfinition des relations avec l'UE

21.480 Loi fédérale sur la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne. Initiative parlementaire

A la suite de la décision du Conseil fédéral de mettre un terme aux négociations sur l'accord-cadre avec l'UE, une redéfinition des relations avec l'Europe est inévitable. Si l'on n'y parvient pas rapidement, la place économique suisse perdra de plus en plus son précieux accès au marché intérieur européen. Cela aura alors des répercussions négatives directes et indirectes sur le tourisme, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre qualifiée.

Motivation et arguments

En tant qu'économie ouverte disposant d'un réseau international, la Suisse a besoin de relations contractuelles stables avec l'UE. Les accords bilatéraux doivent suivre l'évolution du marché intérieur européen et s'adapter. Si ce n'est pas le cas, les contrats perdent de leur pertinence. La Suisse et, avec elle, la branche de l'hébergement en seraient donc gravement affectées.

Le bon fonctionnement du marché du travail et le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, nécessaire de toute urgence, dépendent du développement des relations bilatérales. La libre circulation des personnes en particulier est d'une importance capitale pour l'hébergement, un secteur dont les besoins en main-d'œuvre sont considérables. Elle garantit, par exemple, l'accès au marché du travail européen. Même en 2020, année marquée par la pandémie, plus de 46 % des personnes employées dans la branche venaient de l'étranger, et plus des deux tiers étaient originaires de l'UE. Sans ces collaboratrices et collaborateurs étrangers, la pénurie marquée de main-d'œuvre qualifiée dans la branche se ferait encore plus sentir.

Des programmes internationaux tels qu'Erasmus+ sont importants pour la branche, car ils permettent d'encourager les échanges et le développement dans le domaine de la formation. Cette «mobilité de formation» contribue de manière significative au bon fonctionnement du marché du travail. En outre, dans le domaine de l'énergie, l'absence d'accords sur l'électricité mènera à des pénuries d'approvisionnement qui affecteront financièrement les établissements de manière directe. Dans l'espace Schengen également, les secteurs du tourisme et de l'hébergement doivent participer à ce développement afin de garantir que les voyages en Suisse restent sans obstacle.



Norbert Patt CEO des remontées mécaniques de Titlis

«En tant qu'acteurs de la chaîne de la valeur ajoutée touristique, nous sommes tributaires d'un partenariat solide et durable avec l'Europe. La Suisse a urgemment besoin d'une sécurité au niveau du droit, de la planification et de l'investissement. Celle-ci est indispensable au succès de la Suisse en tant que destination touristique.»

Norbert Patt

Programme

La loi fédérale sur la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne, proposée par la Commission de politique extérieure, vise à garantir que la Suisse ne perde pas son lien avec l'Europe. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz saluent le fait que cette initiative permette de mener des débats sur la politique européenne au Parlement et de développer une relation durable avec l'Europe. L'initiative parlementaire de la Commission de politique extérieure sera probablement présentée au Conseil national lors de la session de printemps 2022.

0 Politique européenne 11

Exploiter le grand potentiel des rénovations énergétiques

19.3234 Programme d'impulsion pour la rénovation des établissements d'hébergement dans l'Arc alpin. Mise en œuvre de la motion Stöckli

21.055 Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Initiative populaire et contreprojet direct Face au changement climatique, la gestion durable des ressources est plus urgente que jamais et occupe une place de plus en plus importante dans l'agenda politique de la Suisse. HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz font également du développement durable une priorité. Les associations s'engagent en faveur d'une protection active du climat et de l'environnement ainsi que d'une gestion plus efficace des ressources. Les rénovations énergétiques constituent un thème central, car elles offrent un fort potentiel de réduction massive des émissions de CO2.

Motivation et arguments

Pour pouvoir atteindre l'objectif de zéro émission nette, la branche de l'hébergement doit impérativement être soutenue, car elle est confrontée à des exigences sévères en matière de construction. La motion du conseiller aux Etats Hans Stöckli répond exactement à ce besoin en demandant qu'un programme d'impulsion soit mis en place pour la rénovation des établissements d'hébergement dans l'Arc alpin: de nombreux bâtiments présentent encore un mauvais bilan climatique, et les propriétaires ne disposent pas de fonds suffisants pour réaliser les investissements nécessaires. Les rénovations énergétiques engendrent des effets externes positifs et contribuent à la réduction des émissions en Suisse. Les entreprises individuelles et familiales de l'Arc alpin ne sont toutefois pas les seules à devoir faire face aux défis posés par la rénovation énergétique. Le programme d'impulsion prévu doit donc tenir compte de ces circonstances.

Avec l'initiative populaire «Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers)», un autre objet important lié au climat sera débattu en 2022. En souhaitant interdire tous les combustibles et carburants fossiles, l'initiative ne tient pas suffisamment compte des évolutions technologiques futures. Les associations soutiennent l'objectif climatique de zéro émission nette en 2050. Les moyens permettant de l'atteindre et la question de savoir si les émissions restantes ne peuvent être compensées qu'en Suisse n'ont toutefois pas leur place dans la Constitution. Les régions de montagne et de périphérie restent tributaires des combustibles et carburants fossiles et ne sont pas toujours en mesure d'utiliser les alternatives nécessaires. Le contre-projet indirect du Conseil fédéral offre en revanche une solution crédible et pragmatique.



Thorsten Fink General Manager, Walliserhof Grand-Hotel & Spa, Saas-Fee

«Outre son importance pour la protection du climat, le développement durable devient un argument de vente de plus en plus important. Par ailleurs, la diminution de la consommation d'énergie permet de réduire les coûts d'exploitation. Des mesures d'encouragement ciblées nous aident à prendre nos propres initiatives.»

Thorsten Fink

Programme

Après l'adoption de la motion Stöckli en 2021 par les deux Chambres, le Conseil fédéral doit à présent mettre en œuvre le projet. Nous suivrons de près ce processus en 2022 afin qu'un programme efficace soit rapidement mis sur pied.

Le message du Conseil fédéral concernant le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers sera probablement transmis en deuxième lecture au Conseil des Etats en mars 2022. Entre fin 2022 et 2024, l'initiative et le contre-projet seront soumis au peuple et aux cantons.

12 Energie et environnement Energie et environnement 13

Autres thèmes importants présentant un intérêt pour la branche

20.4181 Renforcement de l'attrait de la Suisse pour les MICE et les grands évènements. Postulat

21.3743 & 21.3540

Stimuler le développement durable et la numérisation du tourisme dans le cadre d'Innotour. Motion dans les deux conseils

21.3278 Le tourisme suisse a besoin d'un programme de soutien rapide, efficace et axé sur la durabilité. Motion

The Digital Services
Act and Digital
Markets Act de l'UE

18.3392 Ecoles supérieures. Renforcer le profil, garantir la qualité, accroître l'attrait. Mise en œuvre de la motion

Pour une politique du tourisme moderne

En 2022, le Conseil fédéral adaptera l'orientation de la stratégie touristique. Par ailleurs, des interventions demandant des modifications de la politique du tourisme sont en suspens au Parlement. Le paysage touristique a beaucoup changé ces dernières années, notamment en raison des nouveaux besoins des hôtes. Ainsi, les destinations urbaines sont de plus en plus attrayantes, et toutes les régions sont de plus en plus interconnectées en raison des flux touristiques. Par ailleurs, la pandémie de coronavirus a mis en évidence l'importance du secteur du MICE, des affaires et des manifestations pour le tourisme. La stratégie touristique de la Confédération doit à l'avenir accorder plus d'importance à ces éléments. Il convient également de se demander si la définition des régions touristiques fixée par la Confédération dans la loi ainsi que le périmètre d'encouragement sont encore d'actualité. De plus, les mégatendances telles que le développement durable et la numérisation nécessitent des investissements accrus dans le transfert de connaissances et le développement du savoir-faire.

Des conditions-cadres équitables sur les marchés numériques

L'UE adapte les conditions-cadres des marchés numériques afin de garantir une concurrence loyale. Avec le règlement «Platform to Business» (P2B), les premiers jalons ont été posés afin d'accroître la transparence pour les entreprises ainsi que pour les consommatrices et consommateurs. D'autres règlements viendront s'ajouter en 2022: le Digital Services Act et le Digital Markets Act, qui influenceront indirectement ou directement les relations entre les établissements hôteliers/d'hébergement et les plates-formes de réservation en ligne (OTA). La Suisse devra suivre de près l'évolution de la situation et, si nécessaire, adapter ses lois afin que les OTA soient également tenues de mettre en œuvre en Suisse les futures normes, telles que les systèmes de gestion des réclamations ou les nouvelles règles de concurrence concernant les «contrôleurs d'accès», et que la branche suisse de l'hébergement ne subisse aucun désavantage concurrentiel.

Mieux positionner les écoles supérieures

Les écoles supérieures (ES), qui ont fait leurs preuves dans le système éducatif suisse, doivent être soutenues et renforcées. Elles proposent des formations axées sur la pratique et dotées d'un large éventail de disciplines, qui préparent leurs étudiant-e-s à occuper des fonctions dirigeantes et à accomplir des tâches spécialisées exigeantes au sein des entreprises. En Suisse et à l'étranger, ces écoles et leurs diplômes doivent être clairement associés à la qualité

garantie par la Confédération. Le rôle central du monde du travail dans l'élaboration des plans d'études garantit que les connaissances acquises correspondent aux besoins du marché. Une mise en œuvre de la motion 18.3392 doit répondre au manque de connectivité sur le plan national et international tout en améliorant la notoriété des filières de formation des ES. A travers l'initiative «Formation professionnelle 2030», HotellerieSuisse participe en outre activement aux projets visant à mieux positionner les écoles supérieures.

21.459 Autoriser la réaffectation complète d'hôtels créés selon l'ancien droit. Initiative parlementaire

La loi sur les résidences secondaires doit offrir plus de flexibilité à l'hôtellerie

Cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi sur les résidences secondaires, le Conseil fédéral ne propose que quelques adaptations d'ordre administratif. Or la loi présente des lacunes considérables qui ne peuvent être corrigées qu'en la modifiant. Ainsi, par exemple, il n'est possible de transformer que 50 % de la surface utile des hôtels, ce qui n'est pas adapté à la pratique. Les définitions techniques ne sont pas adaptées à la branche ou ne sont pas conformes à la «Lex Koller». Enfin, la loi ne tient pas compte du développement des nouveaux modèles commerciaux dans le secteur de l'hébergement. Aujourd'hui, il est décisif pour les hôtelières et hôteliers de proposer une multitude de prestations d'hébergement. Ils peuvent ainsi minimiser les risques et adapter leur établissement de manière flexible à la demande. L'«unité architecturale et fonctionnelle» entre les hôtels et les nouveaux logements constitue toutefois un obstacle. La loi sur les résidences secondaires doit être simplifiée et permettre une plus grande flexibilité. C'est pourquoi nous demandons une révision générale de la loi.

21.065 Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage). Initiative populaire et contre-projet

Les cantons ont besoin d'une plus grande marge de manœuvre pour l'aménagement du territoire

L'initiative populaire «Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage)» vise à freiner la perte constante de terres agricoles. Le Conseil fédéral la rejette. Il partage toutefois l'objectif central de l'initiative populaire, qui vise à renforcer la séparation entre zones constructibles et zones non constructibles. Hotellerie-Suisse et Parahotellerie Schweiz soutiennent le projet de loi déposé par la CEATE-E dans le cadre de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (2° étape) et qui sert de contre-projet à l'initiative paysage. En effet, celui-ci est plus clair que la proposition du Conseil fédéral. Nous sommes favorables à une plus grande marge de manœuvre des cantons. Certains points, comme l'étendue des exceptions cantonales ou le financement des primes de démolition, doivent toutefois être approfondis.

Lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire les coûts

HotellerieSuisse et Parahotellerie Schweiz s'engagent en faveur de la promotion des produits régionaux et de la réduction des déchets alimentaires. En tant que membres fondateurs de United Against Waste, nous sensibilisons nos membres et les conseillons pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Notre expérience nous montre qu'une bonne gestion des stocks de denrées alimentaires permet de réduire les coûts de près de 40 %. Nous nous engageons donc en faveur d'un accord de branche concernant l'ensemble de la chaîne de la valeur gioutée glimentaire. Cet accord a pour objectif de réduire de moitié la production de déchets d'ici à 2030. Dès que l'hôtellerie et la restauration auront pris des engagements contraignants, les responsables politiques devront laisser ces efforts suivre leur propre cours. En effet, en intervenant constamment dans les processus lancés et en imposant de nouvelles exigences, ceux-ci nuisent à la crédibilité des accords conclus et sabotent les efforts entrepris par les établissements.

L'atout du marché du travail libéral

Pour que la place économique suisse reste attractive, elle a besoin d'un marché du travail libéral et flexible. C'est particulièrement vrai pour l'hébergement, un secteur dont les besoins en main-d'œuvre sont importants et qui est soumis à des fluctuations saisonnières. La branche ne se remet que timidement des répercussions de la pandémie de coronavirus. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui se manifeste dans toute l'Europe, se fait de plus en plus sentir dans les établissements. Il faut laisser aux entreprises et à la branche le soin de concevoir des conditions de travail attrayantes et compétitives. Il convient d'éviter absolument les réglementations législatives excessives, le développement de revendications coûteuses financées par les cotisations salariales et les interférences dans les rapports de travail, car ils affaiblissent la timide reprise qui se présente.

19.050 Stabilisation de I'AVS (AVS 21)

21.3462 Mandat concernant la prochaine réforme de l'AVS. Motion

Aborder la réforme de la prévoyance vieillesse!

Des réformes urgentes de la prévoyance vieillesse sont bloquées depuis des années. Le système de prévoyance actuel est de plus en plus déséquilibré. Plus les réformes se feront attendre, plus les mesures d'assainissement deviendront coûteuses et radicales. Il convient de parvenir rapidement à une stabilité durable du système de prévoyance à l'aide d'un train de mesures structurelles et financières. Les besoins des PME doivent notamment être pris en compte. Les associations soutiennent également le relèvement de l'âge de la retraite, car les hausses unilatérales des taxes et des impôts ne résolvent pas le problème. Les charges doivent toutefois être réparties de manière équitable entre les générations, par exemple au moyen de mesures de compensation financière.



Faits et chiffres

Avant la pandémie de coronavirus, le tourisme était l'un des secteurs économiques affichant la plus forte croissance au monde et figurait également parmi les principales branches d'exportation en Suisse. Il est étroitement lié à d'autres branches économiques, dont il constitue en partie la base existentielle. La branche de l'hébergement, qui est un élément indispensable de la chaîne de la valeur ajoutée touristique, réalise à elle seule une valeur ajoutée brute annuelle de 5,9 milliards de francs et se classe, avec plus de 63 000 équivalents plein-temps, parmi les grands employeurs de Suisse. Toutefois, la branche a été frappée de plein fouet par la pandémie de coronavirus et se trouve par conséquent dans une situation économique plus difficile qu'au moment de la crise économique mondiale. Durant l'année touristique 2020, le nombre de nuitées a reculé de 15,8 millions, et, en 2021, il est fait état de 9,9 millions de nuitées de moins qu'en 2019. Dans la branche de l'hébergement, le nombre d'équivalents plein-temps a diminué de plus de 7100, soit près de 11%.

L'effondrement de la demande susmentionné entraîne des pertes de chiffre d'affaires de 5.6 milliards de francs dans la branche de l'hébergement en 2020 et 2021. Il s'agit de pertes qui laissent des traces dans les bilans des établissements et détériorent leur capacité d'investissement et leur compétitivité.

	2019	2020	Prévisions 2021*
Valeur ajoutée touristique brute	20,2 Mrd. CHF	14,8 Mrd. CHF	
Valeur ajoutée brute de l'hébergement (hôtellerie et parahôtellerie)	5,9 Mrd. CHF	4,8 Mrd. CHF	
Quote-part touristique au total de la valeur ajoutée brute	2,9 %	2,2 %	
Emplois liés au tourisme (en équivalents plein-temps)	173 702	162766	
Emploi du secteur de l'hébergement (en équivalents plein-temps, hôtellerie et parahôtellerie)	63 0 0 3	58844	55 906
Nuitées dans l'hôtellerie	39,6 Mio.	23,7 Mio.	29,7 Mio
Chiffre d'affaires total de l'hôtellerie*	8,3-8,8 Mrd. CHF	4,9-5,2 Mrd. CHF	6,6-6,7 Mrd. CHF
Chiffre d'affaires de l'hébergement dans l'hôtellerie	4,7 Mrd. CHF	2,8 Mrd. CHF	3,5 Mrd. CHF
Valeur ajoutée brute de l'hébergement dans l'hôtellerie	2,5 Mrd. CHF	1,4 Mrd. CHF	1,9 Mrd. CHF

^{*}Estimations d'HotellerieSuisse

Sources: compte satellite du tourisme 2021 (OFS), statistique de l'emploi 2019-2021 (OFS), statistique de l'hébergement touristique (OFS), portail de benchmark hôtelier, HotellerieSuisse.

Impressum

Novembre 2021

Editeur HotellerieSuisse, Berne

Photos Portraits MAD

HotellerieSuisse Monbijoustrasse 130 Case postale CH-3001 Berne politik@hotelleriesuisse.ch

www.hotelleriesuisse.ch

18 19 Faits et chiffres

